



**Service Défense Incendie et Secours
du Jura Vaudois
CONSEIL INTERCOMMUNAL**

**Décisions prises par le Conseil intercommunal du SDISJV
lors de sa séance du mercredi 7 octobre 2026**

Point 7: Préavis N° 01/2026-2031 « Budget de fonctionnement pour l'année 2027 »

Le Conseil intercommunal du SDISPO

- vu le préavis N° 01/2026-2031 « Budget de fonctionnement de l'année 2027 » ;
- ouï le rapport de la commission de gestion ;
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

a décidé, à l'unanimité :

- d'adopter le budget de fonctionnement pour l'année 2027, tel que présenté.

Point 8: Préavis N° 02/2026-2031 « Dépenses imprévisibles et exceptionnelles »

Le Conseil intercommunal du SDISPO

- vu le préavis N° 02/2026-2031 « Dépenses imprévisibles et exceptionnelles » ;
- ouï le rapport de la commission de gestion ;
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

a décidé, à l'unanimité :

- de fixer le montant des dépenses imprévisibles et exceptionnelles à Fr. 50'000.- par cas.

Point 9: Préavis N° 03/2026-2031 « Autorisation générale de plaider »

Le Conseil intercommunal du SDISPO

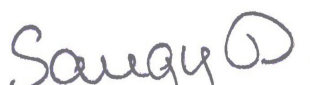
- vu le préavis N° 03/2026-2031 « Autorisation générale de plaider » ;
- ouï le rapport de la commission de gestion ;
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

a décidé, à l'unanimité :

- d'accorder au Comité directeur l'autorisation générale de plaider pour la législature 2026-2031.



Loïc Merminod
Président



Dominique Saugy
Secrétaire